



Les familles de feu Général André OYINI, Ali BONGO ONDIMBA, Paul Richard MVOU et Sylvain MBAGUI ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Nguoni, Bongoville, Franceville, Lambaréné et Libreville le décès survenu à Paris le 24-06-2022 de leur regrettée épouse, mère, tante, Veuve **OYINI Chantal Yvonne**

née NYINDONG .

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 14927



- Les familles FAYOLLES et alliées
- Les familles et descendants de Feu OWANGA y ZOGUELE
- Les familles d'AKALUNAMENGA
- Les familles de Feu AMBOUROUET Yi MWENPINDI Pierre Marie
- Les familles de Feu OGANDAGA Virginie Y'IGOMBET MBOUENDO
- Les clans AGUEKAZA, EMONDO N'ANDIMBA, AVANGUE, ILOGO, AGUEGWA, BOUBOUKA, ASSONO,

ADJENA N'ILONGO, informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur arrière-petit-fils, petit-fils, fils, frère, Neveu et père **IGOUWE FAYOLLES Yves Fabrice**, décédé le jeudi 16 juin à Libreville, est arrêté comme suit :

Mardi 28 juin 2022 :

- 9h00 : sortie de la dépouille de CASEPGA
- 9h30 : Exposition au Camp de Gendarmerie Gros-Bouquet, Hommages et Recueillement
- 13h00 : Messe d'enterrement en l'Eglise Saint-André
- 14h30 : Inhumation au cimetière de Plaine - Niger
- 16h00 : Remerciements au domicile familial d'Okala (derrière l'école Publique). 14922

SERVICES RELIGIEUX



16/05/2022 - 24/06/2022, voilà 40 jours que notre bien-aimée **Rosalie PATHOKANYE ZAI** nous a quittés.

A cette occasion, une messe sera célébrée à la cathédrale Notre Dame de l'Assomption à sainte Marie de Libreville le mardi 28 Juin à 16h00.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse. 14885

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



27 juin 2002- 27 juin 2022 .20 ans déjà Aujourd'hui tu n'es plus pour voir tes enfants et tes petits-enfants grandir .C'est vrai que c'est difficile, cependant continue de veiller sur nous. Merci pour tout **papa René**. 14891



27/06/13-27/06/22, **ANDEME ONDO Marie-Claire** Il ya aujourd'hui 9ans que tu as répondu à l'appel de Dieu pour un voyage sans retour.

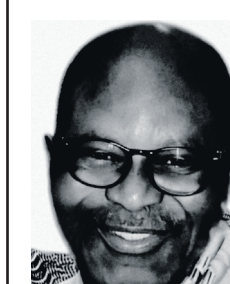
Mais tu continues de vivre dans nos cœurs.

Maman chérie, mémé, en ce jour de tristesse et de nostalgie, nous, ta descendance, ne t'oublierons jamais. Continue de veiller sur nous. 14917



Félix Leon MBA
27 juin 1945 - 27 juin 2022

Ton épouse et tes enfants ont une forte pensée pour toi ce jour où tu aurais eu 77 ans. De là où tu es, bon anniversaire. 14926



25 juin 2018 - 25 juin 2022 **André-Pierre BEKALE-MBA** Depuis ton départ, le temps a su apaiser quelques peu notre peine mais sans arriver à l'effacer. **André-Pierre, papa, papy, AP**, peu importe le nombre d'années qui s'écoulent, la douleur de ton départ ne diminuera jamais. Notre amour pour toi ne s'est pas éteint et nous continuerons d'honorer ta mémoire. 14884



ADJOUGUI Marie-Claire
27/06/2021 au 27/06/2022

Il est difficile de croire que cela fait 2 ans que tu nous as quittés. Quel trou béant et quel bouleversement dans notre vie ! C'est avec tristesse, que nous nous rappelons de toi en ce jour d'anniversaire. Nous te remercions pour tout l'amour et la bonté que tu nous as donnés. Tu nous manques.

Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pieuse en ce jour mémorable. Ta famille. 14925

CONDOLÉANCES

Agence Comptable de l'Assemblée Nationale



L'Agent Comptable, le Fondé de Pouvoirs, les Chefs de Services, la Secrétaire et tous les autres agents ont appris avec beaucoup d'émotion, le décès survenu le 11 juin 2022 à Libreville, de Monsieur **LEMBOUROU David**, Inspecteur Central du Trésor, Receveur Percepteur Intérimaire à la Recette-Perception du Pont Nomba.

A cet effet, ils présentent aux enfants et à la famille cruellement éprouvée leurs condoléances.

David ! Très cher Collègue et Frère, ta mort prématurée et subite nous laisse sans voix. Ton professionnalisme, ta disponibilité, ta délicatesse, ton esprit de créativité, ton humour, ta discrétion auront constitué ta marque déposée. Tu fus un collaborateur de toutes les situations. Tu nous quittes comme tu as vécu, sans un mot, sans te plaindre, en supportant tout ! Sois l'ange protecteur de tous ceux qui t'auront aimé. Particulièrement tes enfants. Tu nous manques déjà.

Repose maintenant en paix.

Merci beaucoup **David**. 14908

OBSÈQUES



Les familles de Feu Charles NGASSIATH, M. et Mme Gaspard OTAKEME, M. et Mme Zacharie MFOUROU, Le Gle Raphaël LAKIBI annoncent aux parents, amis et connaissances le programme des obsèques de leur neveu, frère et petit-fils **NDZIAMI Jacques**, arrêté comme suit :

- Mardi 26 Juin 2022 : Veillée à Alibendeng;

- Mercredi 29 Juin 2022 : De 12h à 14h exposition à SAAF, 16h : Départ pour la Gare Ferroviaire. 14911



Les enfants OLERI
Simone ANGAYELE, François NKABI, Henriette NKIMA
Valentine TSIANGAYOUBA, Didas OLERI, Germain OLERI, Armel Rod OLERI informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regretté frère, **Marcel OLERI**, affectueusement appelé **Malé**, est arrêté comme suit :

Mardi 28 juin 2022

13 h 00 : Sortie du corps de CASEPGA, exposition à son domicile sis à Bel-Air transfo, veillée.

Mercredi 29 juin 2022

14 h00 : Départ de la dépouille pour Setrag pour transfert sur **Obégué**, via Franceville.

Judi 30 juin 2022 : exposition de la dépouille à **Obégué**, veillée

Vendredi 01 juillet 2022 : Inhumation 14918

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

L'UNION

L'UNION

PLUS D'INFOS, PLUS PROCHE DE VOUS
lunion.ga

COMMUNIQUÉS

Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet de forage d'un puit d'exploitation sur le site de Situnga, situé à l'Est du champ de Rabi dans la zone tampon du parc National de Loango, Département d'Etimboué, province de l'Ogooué-Maritime a été déposée auprès de ses services par la Société **ASSALA GABON S.A.**

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES. 14854

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet de renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville, Phase 1 : Mobilisation et traitement des eaux de la rivière MBOMO, situé sur l'axe routier N'toum-Cocobeach, Département du Komo-Mondah, province de l'Estuaire a été déposée auprès de ses services par la Société **d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG)**.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES. 14921

SENAT

Le Président du Sénat porte à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Sénateurs que conformément à l'article 41 de la Constitution, la **séance solennelle de clôture de la session ordinaire 2021-2022** aura lieu **jeudi, le 30 juin 2022 à 13 heures 00 dans la salle des plénières**, selon le programme ci-après.

La tenue vestimentaire recommandée pour la circonstance est la tenue de ville sombre et les attributs.

HORAIRES ARRIVEES PROTOCOLAIRES

12H00 - Mesdames et Messieurs les Sénateurs
12H15 - Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau du Sénat
12H30 - Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement
12H35 - Madame le Président du Sénat
12H40 - Madame le Président de la Cour Constitutionnelle
12H 45 - Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
12H50 - Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

13H00 - DEBUT DE LA CEREMONIE 14883